

Rade de l'Isle Percée, 1686. On y aperçoit quelques bâtiments et de nombreux vignes.
Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LES VÉRITABLES COUPABLES DE LA DESTRUCTION DE L'ISLE PERCÉE

William Lambert

Passionné d'histoire et résident de Percé

En août 1690, deux navires anglais arborant le pavillon de la France s'introduisent à l'Isle Percée et s'emparent aisément de quatre navires ancrés en rade. Les habitants ainsi que les marins affairés au travail sont surpris et n'ont d'autre choix que de s'enfuir en forêt. Durant huit jours, les bâtiments, les chaloupes et toutes les installations sont pillés et brûlés par ces corsaires venus de Nouvelle-Angleterre.

La guerre de la ligue d'Augsbourg (aussi appelée guerre des Neuf Ans, 1688-1697) a marqué le premier épisode de ce qui va être un long conflit entre l'Angleterre et la France. En 1689, Guillaume d'Orange¹, stathouder des Provinces-Unies (aujourd'hui les Pays-Bas), accède au trône d'Angleterre et au titre de Guillaume III en épousant la fille de Jacques II, Marie II Stuart, qui va régner avec lui. Guillaume a notamment accepté cette alliance parcequ'il veut que l'Angleterre lutte à ses côtés contre le roi de France, Louis XIV.

Des armateurs anglais profitent des hostilités entre la France et l'Angleterre pour s'attaquer aux établissements français en Amérique et essayer de s'emparer de la Nouvelle-France. Conséquemment à ces événements, la fin du 17^e siècle est désastreuse pour la seigneurie de l'Isle Percée.

Dès le début de cette colonie, des problèmes de cohabitation subsistent entre les différents groupes de pêcheurs qui utilisent les graves de l'endroit et qui ont préséance sur les habitants à la suite de la proclamation du règlement De Meulles de 1686. Des navires ennemis armés pour la course sillonnent déjà les côtes acadiennes depuis quelques années. C'est ainsi qu'au cours de l'été 1689, le seigneur d'Acadie, Lamothe Cadillac, perd tous ses avoirs lorsque son navire est abordé par un corsaire de la Nouvelle-Angleterre. Vers le 21 mai 1690, Sir William Phips², à la tête d'une expédition de 450 hommes commanditée par des troupes coloniales britanniques de Boston, arrive au large de Port-Royal (alors la capitale de l'Acadie dans l'actuelle Nouvelle-Écosse) en obligeant le gouverneur d'Acadie, Louis-Alexandre Des Friches de Meneval, à rendre le fort, et en l'amenant ensuite en captivité avec sa garnison. Un mois après la destruction de Port-Royal par Phips, en mai 1690, un navire de pêche, le *Sainte-Vierge*, est capturé par des corsaires anglais sur le banc des Orphelins. Puis, en juin, un second navire, l'*Union* appartenant à la Compagnie d'Acadie, est capturé près de la rivière Saint-Jean. Le coup de grâce à l'Isle Percée est donné au mois d'août, alors que des corsaires de la Nouvelle-Angleterre s'emparent sans résistance d'un navire au large de l'Isle Percée et de quatre autres navires désarmés et en mouillage à la rade de l'endroit.



Thomas Pye, *Percé*, 1866. Bien que la lithographie soit plus récente que l'attaque par la bande de Mason, la scène représente bien le mode de vie de l'époque sur la grave de Percé.
Toronto Reference Library, JRR 1591 Cab IV

Les correspondances de l'époque sur l'invasion à l'Isle Percée

Dans les jours qui suivent, les pirates accostent à la rade de l'endroit, pillent et détruisent tous les bâtiments du continent ainsi que ceux de l'île Bonaventure. Les habitants ainsi que les saisonniers des cinq navires, affairés au travail, sont surpris et n'ont d'autres choix que de s'enfuir dans les bois. Voici des extraits de correspondance commentant ce raid commis à Percé.

Voici d'abord un extrait que le père Emmanuel Jumeau³, témoin oculaire, a fait de la scène à son supérieur, le père Chrestien Leclercq : « C'est peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'août dernier, deux frégates angloises parurent sous le pavillon de France à la rade de l'île de Bonaventure, et par ce stratagème se saisirent aisément de cinq navires de pêche, furent tous obligés de se sauver à Québec, parce qu'ils n'étoient pas en état de se défendre, ni de résister à tant de nations liguées contre eux. Ensuite ces ennemis jurez de l'état et de la religion aiant tenté une descente à terre qui leur réussit comme ils le souhaitaient, ils y séjournèrent pendant huit jours tout entiers, ou ils commirent cent impiétés, avec tous les désordres imaginables; mais entre autres choses ils pillèrent, ravagèrent et brûlèrent les maisons des habitants, qui sont bien au nombre de huit ou dix familles, et qui pour la plupart s'étoient déjà réfugiés dans les bois avec précipitation pour éviter la rencontre et la cruauté de ces impitoyables Hérétiques qui faisoient un horrible carnage, et mettaient tout à feu et à sang. Je frémis d'horreur au simple souvenir des impiétés et des sacrilèges que ces scélérats commirent dans notre église, qui leur servoit de corps de garde, et de lieu de débauche; lesquels animés du même esprit que les iconoclastes, brisèrent et foulèrent aux pieds nos images contre lesquels il fulminoient mille imprécations, avec des invectives et des injures, comme si elleussent été vivantes. Les tableaux de la Sainte Vierge et de Saint-Pierre ne furent pas exempts de leur furie ni de leurs emportements; puisque tous deux furent ciblés de plus de cinquante coups de fusil, que ces malheureux lachoient à chaque fois qu'ils prononcoient par moquerie et par dérision ces mots de lithanies : Santa Maria, ora pro nobis. Pas une croix n'échappa à leur fureur, à la réserve de celle que j'avois autrefois planté sur la Table à Rolland, qui pour être sur une montagne de trop difficile accès, subsiste encore à présent toute seule, comme le monument sacré de notre Christianisme. Les sacrilèges de balthazar, qui profana autrefois au milieu d'un festin, les vases sacrés du temple de Jérusalem, en y faisant boire ses courtisanes et ses concubines, furent les mêmes que commirent ces Hérétiques, lesquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, buvoient dans nos calices des rasades, à la santé du Prince d'Orange, qu'ils bénisoient; fulminant au contraire mille imprécations contre leur roi légitime. Le commandant, pour se distinguer autant par ses impiétés, qu'il l'étoit par son caractère, se revêtit de la plus belle de nos chasubles⁴; et par ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la grave, avec le soleil d'argent⁵, qu'il avait fait attacher à son bonnet, obligeant ses camarades, par mille paroles de dissolution, à lui rendre les mêmes honneurs et les mêmes révérences que les Catholiques rendent dans les processions les plus solennelles, au très Saint-Sacrement de l'Autel. Ils achevèrent enfin toutes ces impiétés, par une cérémonie autant extraordinaire dans sa forme qu'elle est extravagante et abominable dans toutes ces circonstances. Ils prirent les couronnes du Saint-Sacrement et de la Sainte-Vierge, qu'ils posèrent sur la tête d'un mouton; ils lièrent les pieds de cet animal; et l'aient couché sur la pierre consacrée du maître Autel, ils

l'égorèrent, et les sacrifièrent en dérision du Sacrifice de la Sainte-Messe, pour remercier Dieu (à ce qu'ils disoient) des premiers avantages qu'ils remportoient sur les Papistes de la Nouvelle-France. Ils mirent ensuite le feu aux quatre coins de l'églises, qui fut bientôt réduite en cendres, de même que celle de notre mission de l'Isle de Bonaventure⁶, qui eut aussi une pareille destinée, après qu'ils eurent brisé les images et coupé tous les ornements à grands coups de sabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous ressentez au simple récit que je vous fais de ces désastres, combien je fus sensiblement touché, lorsque dans l'endroit même où avoit été le maître Autel de notre église, j'y trouvay encore la carcasse du mouton qui avoit servi de victime au sacrifice abominable de ces Impies. Outré et pénétré de douleur de voir ainsi toutes les croix de cette mission hachées par morceaux ou renversées par terre je formai en même temps la résolution de rétablir les principales; à quoi je réussis, avec le secours charitable des habitans qui se portèrent à ce saint ouvrages avec encore plus de piété et de dévotion, que ces misérables Hérétiques n'avoient fait paroître de fureur et de rage à les renversé : Mais hélas! mon chère père, j'ai grand sujet de croire, et je crains bien qu'elles ne ressentent encore les effets funestes d'une seconde descente de ces ennemis jurez de notre sainte Religion; puisque deux jours après l'érection de ces croix, c'est à dire le dixième de Septembre, nous fûmes obligés de couper incessamment nos cables, et de faire voile à la vue de sept navires ennemis, qui nous donnèrent la chasse d'une étrange manière, mais dont nous échâpâmes enfin heureusement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les habitations de la petite Rivière⁷ en feu. Dieu sçait l'embarras et les inquiétudes où nous nous trouvâmes alors, n'ayant point de lestes ce qu'il nous en falloir pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promptement de l'Isle Percée, comme nous le souhaitions; et outre cela, manquant de pain, d'eau douce, et en un mot, de tout ce qui étoit nécessaire pour une navigation aussi longue et aussi difficile, que celle de Canada en France; mais enfin nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par sa miséricorde, et particulièrement de l'armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaisseau, nous pilla entièrement; et ne nous ayant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoya dans nôtre navire, après beaucoup de menaces et de mauvais traitements; et deux jours après, étant derechef poursuivi par un autre vaisseau, nous découvrimus heureusement l'isle-Dieu⁸, où nous venons de mouiller l'ancre à la rade et d'où je vous écris cette lettre, dans l'espérance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez-vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, et me croiez pour l'éternité tout à vous. »

Avant de quitter, ces forbans brûlent la chapelle, ne laissant que des cendres. Le 10 septembre suivant, le père Jumeau et quelques habitans qui essaient de se relever tant bien que mal de cette attaque, doivent s'y résigner et s'enfuir à bord d'un petit navire ou d'une barque ayant échappé à la dévastation lorsqu'ils voient apparaître au loin sept navires de la flotte de William Phips. Ces navires ont pour mission de détruire sur leurs passages tous les postes de pêche du Saint-Laurent. Comme la rade de l'Isle Percée est déjà détruite, les Bostonnais jetent leurs dévolus sur les installations de la Petite-Rivière (Barachois) épargnées par l'attaque de Mason.

Une autre version, celle du secrétaire de Frontenac, Charles de Monseignat⁹, abonde à peu près dans le même sens lorsqu'il raconte en ces termes la destruction de l'établissement de Percé : « L'isle de Percéequi sont quelques habitations scituées à l'entrée du golfe de Saint Laurent, a esté aussy pillée d'un forban anglois cet esté [1690]. Ce lieu est le rendez-vous de plusieurs navires pescheurs qui y viennent prendre de la mollûe. Il n'y avoit que sept à huit habitants avec une maison de recollets et quelques religieux. Six navires pescheurs y estoient mouillez etfaisoient leur pesche dans leurs chaloupes. Ils ont esté tous pris sans résistance. Les Capitaines et la plus grande partye de l'équipage se sont sauvez avec les habitants dans lebois et se sont ensuite rendus à Québec en biscayennes. Leurs maisons ont esté brûlées et l'église des Recollets deshonorée. Quelques-uns de ceux qui s'estoient sauvez s'en retournèrent d'icy pour voir si les ennemis n'avoient rien laissé mais ils ont esté attaquez par l'armée angloise qui nous avoit assiégés. Ils abandonnèrent leur barque et se sauvèrent. »

À la suite de ces évènements malheureux, William Phips nie toute responsabilité sur les actes barbares commis à l'Isle Percée. « Aussi a-t-on cherché à faire porter la honte de cette triste randonnée sur une expédition privée conduite par un certain William Mason... »¹⁰

Les auteurs à l'origine de l'invasion à l'Isle Percée

Mais qui est donc ce William Mason que l'histoire semble avoir oublié? Ne faudrait-il pas de premier abord connaître les auteurs qui sont à l'origine de ce raid dans le golfe du Saint-Laurent? Cette aventure débute lorsqu'en 1685, Jacques II réunit les colonies de New York, du New Jersey et de la Nouvelle-Angleterre dans une grande « province » appelée le Dominion de la Nouvelle-Angleterre. Officiellement, cela a pour objectif d'améliorer les défenses des colonies contre les Amérindiens. Dans les faits, cette politique peu appréciée des colons facilite la gestion des colonies et aide à faire respecter les lois de navigation. À la suite de la Révolution anglaise de 1688, Guillaume III et Marie II acceptent de remettre les chartres aux colonies du Connecticut, du Rhode Island et permet également aux puritains de reprendre le Massachusetts si la chartre est modifiée. Le lieutenant-gouverneur de New York, Francis Nicholson est très critiqué auprès de la milice locale. Cette milice refuse de reconnaître l'autorité des conseillers en semant un vent de rébellion dans la petite colonie. En 1689, un commerçant, d'origine allemande et capitaine de milice, Jacob Leisler, prend la tête de ce mouvement révolutionnaire soutenu par le Parti antipapiste regroupant les ouvriers et les paysans. À la suite à ce mouvement de révolte, Jacob Leisler¹¹ s'autoproclame alors gouverneur de New York.

De 1688 à 1697 avec la guerre de la ligue d'Augsbourg, l'Angleterre et la France sont en conflit et, par conséquent, leurs colonies respectives en Amérique du Nord le sont aussi. Le gouverneur Frontenac qui veut soutenir la France et du même coup riposter aux nombreuses attaques iroquoises soutenues par les Anglais, mène un raid en Nouvelle-Angleterre. Ainsi, le 8 février 1690, la Nouvelle-Angleterre est attaquée par les Français et leurs alliés alors que les Iroquois brûlent Schenectady et massacrent la population, laissant la vie sauve à quelque 60 survivants à peine. L'évènement est connu sous le nom de Raid contre Corlaer ou Massacre de Schenectady¹². Les gouverneurs de Nouvelle-Angleterre

ripostent à leur tour dès le printemps suivant en émettant des lettres de marque à des corsaires pour s'attaquer aux possessions françaises dans le golfe du Saint-Laurent. Une flottille officielle menée par William Phips part de Boston au printemps de 1690 pour y affronter les habitants de la Nouvelle-France. Parallèlement, Jacob Leisler, devenu gouverneur de New York, arme également pour la course avec sa propre expédition, composée de quelques navires. Le règne de Leisler, qui ne dure que deux ans, prend fin lorsque les autorités royales envoient un agent, William Sloughter, à New York. Après avoir encerclé et capturé le port de New York, Sloughter oblige Leisler à démissionner. Peu de temps après, ce dernier est arrêté, jugé, et pendu pour haute trahison le 16 mai 1691.

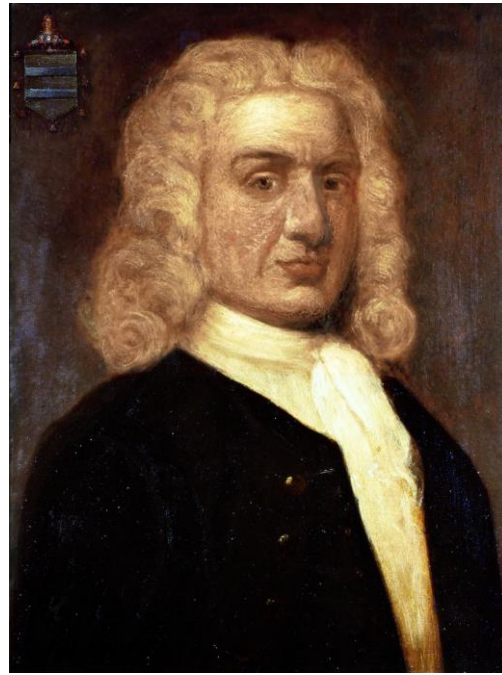
La prise d'une frégate espagnole rebaptisée *Blessed William*

Pour revenir à William Mason¹³, qui est considéré comme le principal responsable de la destruction de la seigneurie de Percé, voici les faits. En 1689, ce flibustier navigue à bord du *Sainte-Rose*, une petite frégate espagnole de 14 canons qui est sous le commandement de Jean Charpin. En mars, ils sont recrutés par Jean Baptiste DuCasse pour s'attaquer aux possessions hollandaises du Surinam¹⁴.

À la suite à la capture d'un navire hollandais de 18 canons, qui est rebaptisé le *Dauphin*, l'équipage nomme Jean Fantin comme commandant à la place de Charpin. Peu de temps après, à la rade de l'île San Tiago, ils capturent une frégate espagnole qui est chargée de plus de 50 000 livres de tabac, de cuir, de sucre blanc, de bois de campêche, de quatre ou cinq mille piastres et de plusieurs autres marchandises, le tout estimé à plus de 25 000 écus.

Le climat entre les flibustiers Charpin s'étant envenimé, l'équipage déserte le *Dauphin* et son capitaine, et s'embarque tous à bord de leur nouvelle acquisition armée de 16 canons.

Plus tard en juillet, Fantin avec sa compagnie de 140 hommes a pour mission de débarquer à Saint-Christophe (Antilles) pour porter assistance aux troupes françaises qui tentent de déloger les Anglais occupant l'endroit. Il laisse la frégate au mouillage sous la garde de 20 marins, dont douze Français, sept Anglais et un Écossais, parmi lesquels figurent des personnages légendaires de la piraterie comme William Kidd¹⁵, Robert Culliford¹⁶, Samuel Burgess et Edward Coates. Profitant de l'absence de leur capitaine, les pirates anglais égorgent leurs confrères français dans leur sommeil,



James Thornhill, *William Kidd*, huile sur toile, avant 1734. Le capitaine Kidd (1645-1701) est l'un des rares pirates, sinon le seul, dont un portrait existe. La plupart des illustrations sont ultérieures et empreintes de fantaisie. Malgré leur relative notoriété, Mason et Culliford sont surtout reconnus pour avoir collaboré avec Kidd et pour lui avoir pris son navire, le *Blessed William*, qui servira lors de l'attaque de Percé.

et s'enfuient avec la frégate chez leurs compatriotes à l'île de Nevis, distante de trois lieues de là. Avec l'ajout de quatre canons supplémentaires, il est réarmé en corsaire anglais le *Blessed William* avec William Kidd comme commandant. Kidd, qui veut expier son passé de pirate, joint les rangs de la Royal Navy en s'associant au gouverneur Christopher Codrington avec une commission lui permettant de s'attaquer aux possessions françaises dans les Antilles. Les hommes de Kidd commencent par s'attaquer à la petite île de Marie-Galante (Guadeloupe). Ce raid rapporte un butin s'élevant à 2000 £. Après ce succès, Kidd reçoit le mandat de Christopher Codrington de se joindre à un escadron pour s'attaquer aux Français dans une bataille navale. Malgré le fait que Kidd leur rappelle qu'ils sont au service de la Couronne britannique et qu'ils doivent se soumettre aux ordres du Royal Navy, l'équipage semble plutôt froid à l'idée de participer à une telle mission.

En février 1690, profitant de l'absence de leur capitaine, l'équipage, sous l'influence de Robert Culliford, dérobe le navire et s'enfuit de Falmouth Harbor (Antilles) avec le butin amassé au cours des derniers mois. Dans les semaines suivantes, les mutins composés de 80 hommes, sous le commandement de William Mason, pillent deux petits navires et s'attaquent à une petite île espagnole située à 60 lieues de la Barbade où ils capturent des habitants et demandent une rançon. Afin d'écouler leurs prises composées de cacao, de sucre, de marchandises diverses et de huit esclaves noirs, le *Blessed William* cingle vers New York afin d'écouler cette marchandise. Arrivant à New York, alors que la ville est en pleine crise politique et profitant du conflit entre la France et l'Angleterre, Mason et son équipage ont une occasion inouïe de légaliser leurs activités illicites. Le *Blessed William* arme pour la course au service du gouverneur de New York, Jacob Leisler.

La course sur le golfe Saint-Laurent

Au cours de l'été 1690, Leisler envoie une expédition navale composée d'environ 90 hommes vers la Nouvelle-France, sous l'amirauté de William Mason à bord du *Blessed William*, qui est accompagné du brigantin *John & Catherine* de New York, commandé par le capitaine Francis Goderis. Trois autres commissions similaires sont attribuées au sloop *Resolution*, commandé par le capitaine George Bollen, au sloop *Royal Albany* commandé par Gerrit Hardenberg et au sloop *Edward* commandé par John Swinton. En vertu de cette commission, la flottille de Mason sillonne le golfe du Saint-Laurent avec des lettres de marque pour chaque capitaine, pour s'attaquer aux installations et aux navires battant pavillon français. Le 14 juin 1690, un mois après l'attaque de Phips à Port Royal, Joseph Robineau de Villebon¹⁷, officier de la garnison de Port-Royal, revient de France en même temps que Vincent Saccardy, à bord de l'*Union* appartenant à la compagnie de pêche de l'Acadie, pour prendre le commandement de la colonie. Craignant que Phips ne revienne à Port-Royal, où le fort a été détruit, Villebon prend la décision de déménager provisoirement le siège du gouvernement d'Acadie à Fort Jemseg.

Peu de temps après le départ de l'*Union*, Mason et Goderis s'en prennent à nouveau aux installations de Port-Royal¹⁸ en pillant, tuant bestiaux et brûlant toutes les habitations menant au fort. Parmi les victimes humaines, deux habitants sont pendus et une femme et ses enfants sont retrouvés brûlés dans leur maison¹⁹. À peu près à la même date, le *Sainte-Vierge* de Honfleur commandé par le capitaine Jacques Bougourd, est attaqué et capturé

après un rude combat sur le banc des Orphelins, par le sloop *Resolution* commandé par le capitaine George Bollen. Cette attaque coûte la vie au capitaine du *Sainte-Vierge*²⁰, Jacques Bougourd.

À la fin juin, alors que le chevalier de Villebon se dirige vers Jemseg en canot sur la rivière Saint-Jean, le *Blessed William* et le *John and Catherine* entrent dans l'embouchure de la rivière s'emparant du navire *Union*, alors sous le commandement du capitaine Élie Grousseau. Mason et Goderis qui semblent trouver un bon potentiel à ce navire décident de remplacer le *John and Catherine* par le navire *Union* qui s'appellera dorénavant le *Jacob* et serait commandé par Goderis qui travaillera de pair avec le *Blessed William*. Dans les jours qui suivent, Mason réorganise sa stratégie d'attaque et réussit même à embrigader des membres d'équipages du navire *Union* pour faire partie de son équipe. Il transfère la cargaison de l'*Union* dans deux ketchs escortés par le *John and Catherine*²¹, pour acheminer le butin au port de New York.

En route vers l'Isle Percée

Vers la fin août, William Mason et Francis Goderis qui se dirigent vers l'Isle Percée, frappe à nouveau en s'emparant du navire l'*Espérance du Havre* commandé par capitaine Guillaume Bougourd. Ce dernier, qui ignore la capture du *Sainte-Vierge* et le décès de son frère, vient de quitter l'Isle Percée dans le dessein d'aller le rejoindre sur le banc des Orphelins pour remplir le reste de sa cargaison en morue verte. Le commandement de l'*Espérance* renommé le *Horne Frigott* est confié à Robert Culliford qui à l'âge de 24 ans en est à sa première mission à titre de commandant d'un navire.

Culliford a pour mission de rapporter le *Horn frigott* à New York et considérant trop tôt la mission comme acquise, il s'attarde en cours de route en faisant une escale à Boston. C'est dans une taverne de cette ville que Culliford et ses hommes enivrés, célébrant leurs succès, apprennent avec stupéfaction que les deux ketches²² lourdement chargés et par conséquent très lents ont été capturés par trois corsaires français et dépouillés de leur cargaison.

Les coupables de la destruction de l'Isle Percée

La chronologie des événements nous renvoie à la fin août qui correspond à la date à laquelle deux navires anglais s'introduisent sous pavillons français à la rade de l'endroit tel que mentionné dans la lettre du père Jumeau. Ces deux navires sont, sans l'ombre d'un doute, le *Blessed William* commandé par William Mason et l'*Union* rebaptisé le *Jacob* commandé par Francis Goderis.

Après le raid sur l'Isle Percé, environ 150 marins basques sans ressources sont contraints de s'enfuir vers Québec pour obtenir de l'aide et tenter de prévenir les autorités concernées de se préparer à une éventuelle attaque. Faute de moyens pour les rapatrier dans leurs pays, plusieurs d'entre eux doivent se résigner à passer l'hiver à Québec.

L'équipage de Mason se compose majoritairement de pirates notoires ayant déserté le capitaine Kidd. Parmi les forbans qui ont participé à la mutinerie du *Blessed William*, il y

aurait eu Robert Culliford, Samuel Burgess, Edward Coat et William Mason dont tous sont considérés comme des figures dominantes de l'histoire de l'âge d'or de la piraterie.

Bien qu'ils possèdent des lettres de marque et qu'ils sont considérés comme des corsaires, seuls des pirates sans scrupules ont pu commettre des actes et des crimes aussi barbares que ceux commis à Port-Royal et à l'Isle Percée. C'est ainsi qu'au début d'août 1690, le capitaine Mason et ses hommes font main basse à Percé.

Cette incursion dans le golfe du Saint-Laurent qui résulte par la destruction totale des installations de Percé permet à Mason de rapporter au gouverneur Leisler six navires ainsi que des marchandises diverses comme des fourrures, de la morue séchée, du sel et des spiritueux. Bien que cette mission ne rapporte pas à Mason et ses acolytes les profits anticipés à la suite de la reprise par un corsaire français de deux ketchs contenant la majeure partie du butin, cette aventure leur permet malgré tout de se faire reconnaître sous un statut légal par les autorités de New York.

De retour à New York, Mason et son groupe de flibustiers se départissent du *Blessed William* qui est remplacé par l'*Union*, appartenant à la compagnie de pêche de l'Acadie. Ce navire, probablement mieux adapté pour la course et possédant une coque moins endommagée par les tarets, est baptisé le *Jacob*, en l'honneur du gouverneur Leisler. En octobre et novembre, ce navire subit quelques modifications à la coque et l'ajout de quelques canons de plus. En décembre 1690, à la recherche de prise plus rentable, William Mason, à bord du *Jacob* avec ses 85 hommes, quittent le port de New York avec une nouvelle commission signée des mains de Leisler. Ainsi le capitaine Mason avec ses deux officiers Robert Culliford et Samuel Burgess continuent leurs actes de pirateries vers d'autres océans.

Six ou sept ans plus tard, après une série d'aventures rocambolesques et ayant accumulé un butin important, Mason prend sa retraite et se retire en Nouvelle-Angleterre sous la protection du gouverneur Benjamin Fletcher. Ce dernier réserve aux pirates un accueil triomphal en échange de quelques généreux présents.

Conclusion

Aussitôt que la nouvelle de la destruction du poste de pêche parvient en France, les taux d'assurances pour les navires de pêche augmentent considérablement. Les Récollets, qui se retirent de Percé, reçoivent une maigre compensation du roi de 500 livres. En 1691, Denys de La Ronde et sa femme cèdent leur maison de Québec aux Récollets, qui en font un hospice. En échange, les Récollets leur versent une rente annuelle et leur accordent la jouissance d'une maison faisant partie de leur domaine. À la suite de la saisie²³ effectuée contre la succession de Charles Aubert de La Chesnaye, Nicolas Pinaud²⁴ se porte acquéreur de la seigneurie de l'Isle Percée en 1709. Après 1690, le poste de l'Isle Percée sous le Régime français n'est plus qu'un petit poste saisonnier fréquenté que par quelques pêcheurs audacieux.

Liste des navires capturés par les corsaires de New York dans le golfe du Saint-Laurent à l'été 1690

Source : The Leisler papers, 1689-1691: files of the Provincial Secretary of New York .

Par Peter R. Christoph

Nom du navire et infos	Nouveau nom et infos	Date de capture et déclaration de marchandise
Saint-Pierre de Bayonne 100 Tx Type : flute Capitaine : Pierre de Claverie	Francis & Thomas commandé par Thomas Dennis devenu Bear en octobre 1690	Capturé par Mason à Percé début août 1690 Cargaison : 300 boisseaux de sel Pierre de Claverie
Saint-Jean Type : pink ou pinque Capitaine : Estienne de Cazenave	Thomas and Humphrey commandé par Hunphrey Perkins	Capturé par Masson à Percé début août 1690 20 boisseaux de sel, 25 peaux d'original, petite quantité de cidre
Union de la Rochelle 120 Tx Capitaine : Ellias Grousseau	Jacob commandé par Francis Goderis capitaine du John and Catherine. Navire cédé à William Mason en octobre 1690	Capturé par Mason vers la fin juin à la rivière Saint-Jean en Acadie 100 boisseaux de sel, 25 peaux de castor, 40 peaux d'original
Saint-Jean Type : pink ou pinque Capitaine : Antoine de Bretagne	Charles commandé par Mathias Cornellis	Capturé par Mason à Percé début août 1690 36 peaux de vison, 50 peaux de castor, 20 peaux de phoque, 26 peaux de marte, 100 boisseaux de sel
Espérance du Havre 150-200 tx Capitaine : Guillaume Bougourd	Horne Friggot commandé par Robert Culliford	Capturé vers le début août 1690 au large de Percé 20 tonnes de sel, 150 quintaux de poisson Armé de 6 canons, 20 fusils
Sainte-Vierge de Honfleur 200 tx Type : flûte hollandaise Capitaine : Jacques Bougourd	Resolution commandé par George Bollen William How	Capturé à 14 lieues de l'Isle Percée (banc des Orphelins) vers la fin juin 1690
Princesse de Bayonne 225 Tx Type : flûte hollandaise Capitaine : Pierre De Hirigoyen	Mason commandé par John Cornellis Vendu en octobre 1690 sous le nom de Katharine Francis Rambouts, Jacob Teller, Issac DeRiemer	Capturé par Mason à Percé fin août 1690 Abandon au réquisitoire de Louis Acart faisant pour Manuel Alexandre, de Bayonne, par devers Pierre Harouard, assureur de ce dernier, sur l'argent donné à la grosse aventure au profit du navire la Princesse, de Bayonne, 225 tx, capitaine Pierre DeHirigoyen, pour aller à Terre-Neuve pêcher la morue et à l'île Percée; abandon à la suite de la prise dudit navire à Percée par les ennemis de l'Etat Notaires (MG6-A2) Etude Menon : Rivière & Soullard. 16 octobre 1690

Rôle de l'équipage de l'Union en 1690

Source : Navires venus en Nouvelle-France

<https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16891690.html>

« Du 22 avril 1690 Rolle de lequipage du nre L'union appartenant à Mrs de la compagnie de la pesche sedentaire de Lacadie pour le voyage a faire a Port Royal et autres lieux de la coste : 18 hommes et deux garçons, soit 20 membres d'équipage en tout. Fait à La Rochelle le 15 avril 1690... ».

(1) **Élie BROUSSEAU** de La Tremblade 35 ans taille moyenne capitaine

(2) **Louis COULLOIGNE** d'Oléron 26 ans taille petite pilote

(3) **Élie THOMAS** d'Avalon 38 ans taille moyenne pilote. Il a servi de pilote sur un des navire

(4) **Jean NICOLLAS** de Chaillevette 40 ans taille moyenne contremaître

(5) **François BERTRAND** d'Avalon 36 ans taille moyenne charpentier

(6) **Issaac FAURE** d'Ars en l'île de Ré 25 ans taille petite chirurgien

(7) **Gilles MESNARD** de La Rochelle par. St Barthélemy 18 ans taille moyenne tonnelier

(8) **François FLANDRIN** d'Oléron 24 ans taille moyenne canonnier

(9) **Daniel JADEAU** de Chaillevette 22 ans taille moyenne matelot

(10) **Jean BONHOMME** de Chaillevette 25 ans taille haute matelot

(11) **Jean CHEVALLIER** de Chaillevette 20 ans taille moyenne matelot

(12) **Jacques Le COMTE** de Marennes 22 ans taille moyenne matelot

(13) **Pierre MAILLET** de Fouilloux 30 ans taille haute matelot

(14) **Pierre MOULLIOT** des Mathes 30 ans taille moyenne matelot

(15) **Issaac TREMBLÉ** de St Jeux 21 ans taille moyenne matelot

(16) **Pierre BOISSERT** de Laplaine 20 ans taille moyenne matelot

(17) **Pierre GAUDIN** de Saintes 36 ans taille moyenne matelot

(18) **Louis CAILLAUD** de Pons 24 ans taille moyenne matelot

(19) **Daniel COUNIL** des Mathes 15 ans garçon

(20) **Issaac VRY** de La Tremblade 15 ans garçon

BAC : ANF, AD17, Am. LR, reg. 1682-1696, B235 vues 426-427;

22/04/1690 (LR)RHAF, 4 : 509

B 235, 1690, 01/04 (LR)

Notes

1. Guillaume III, dit Guillaume d'Orange (1650-1702). Élu stathouder en 1672, après l'invasion des Provinces-Unies par les Français, il prend en main les destinées du pays et organise la résistance hollandaise. Il arrête l'invasion française par l'inondation volontaire des polders, s'allie à l'Angleterre par son mariage avec Marie, fille du futur Jacques II (1677) et obtient des conditions avantageuses à la paix de Nimègue (1678). Défenseur du protestantisme, il s'oppose pendant près de 30 ans aux ambitions territoriales de Louis XIV. Inquiet de la politique pro française de Jacques II, s'appuyant sur l'opposition anglaise, il débarque en Angleterre, et, après avoir ratifié la Déclaration des droits (1689), Guillaume III et Marie II Stuart sont proclamés conjointement roi et reine d'Angleterre. Après s'être imposé par la force en Irlande (victoire de la Boyne, 1690), il se consacre à la guerre contre la France aux Pays-Bas. À la paix de Ryswick (1697), Louis XIV doit reconnaître Guillaume comme roi d'Angleterre. La présence presque continue du roi sur le continent contribue à étendre les droits du Parlement britannique. Encyclopédie Larousse, « Guillaume III »

2. L'amiral Phips, avec 450 hommes, s'empare de Port-Royal qui est défendu par seulement 70 hommes. Après avoir pillé la place et démoli le fort, les attaquants font prêter aux habitants serment d'allégeance au roi Guillaume et à la reine Marie, au milieu des acclamations et des réjouissances. Le document original porte les dates du 11, du 12 et du 13 mai, parce que les Anglais utilisent le calendrier julien plutôt que le grégorien. Chrestien Leclerc, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, Édition critique par Réal Ouellet, p. 172.

3. Emmanuel Jumeau (P-1707), prêtre, récollet. Entré au noviciat d'Arras en 1675, il quitte vraisemblablement la France pour le Canada en 1682. Affecté aux missions de la Gaspésie, en 1689, il remplace à Percé le père Joseph Denys, parti fonder un établissement de Récollets à Plaisance (Terre-Neuve). Il est témoin du saccage de la mission qui, en 1690, le force à rentrer précipitamment en France.

4. Manteau à deux pans, que le prêtre revêt pour célébrer la messe.

5. Un ostensor

6. La mission de l'île Bonaventure, « succursale de Percé », avait « une petite chapelle dédiée à Sainte Claire ».

Père Hugolin [Lemay], *L'Établissement des récollets à l'isle Percée, 1673-1690*, p. 30.

7. L'établissement permanent situé à Petite Rivière (Barachois) est épargné de l'attaque de l'île Percée et est incendié le 10 septembre, probablement par des troupes faisant partie de la flotte de Phips en route pour l'attaque sur Québec. Le bateau sur lequel le

père Jumeau et les habitants se sont enfuis est probablement une barque qui était amarrée à la Petite-Rivière et qui a été épargnée des flammes.

8. Ile Dieu ou île d'Yeu, petite île de l'ancienne province de Poitou et du département actuel de la Vendée (arrondissement des Sables-d'Olonne), située dans l'Atlantique entre Belle-île et l'île de Ré.

9. « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Canada depuis le Départ des Vaisseaux au mois de Novembre 1689 jusqu'au mois de Novembre 1690 ».

AC, C^{11A}, vol. 11, f. 22v°-23 r°.

10. Abbé C. E. Roy, *Percé, sa nature, son histoire*, 1947, p. 55.

11. Jacob Leisler (1640 - 1691) est un colon d'origine allemande. Commencant en 1689, il mène une insurrection (la Rebellion de Leisler) dans la Province de New York, prenant le contrôle de la colonie jusqu'à sa capture et son exécution pour trahison.

12. Frontenac constitue trois détachements, composés de corps purement canadiens et d'alliés amérindiens. Un de ces détachements devait attaquer Corlaer (Schenectady, N.Y.), sous le double commandement de Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène et de Nicolas d'Ailleboust de Manthet. Pierre Le Moyne d'Iberville sert comme commandant en second et un autre de ses frères, François Le Moyne de Bienville, fait aussi partie de l'expédition. Le détachement compte 114 Canadiens et 96 Amérindiens.

Wikipédia, « Raid contre Corlaer »

13. William Mason (fl. 1689-1700) est connu sur plusieurs identités : May, Mace, Mayes, Maze, Masson. Son véritable nom est Mayes, car il est le fils de William Mayes Sr, fondateur en 1673 du célèbre White Horse tavern de New-Port dans le Rhodes Island qui est toujours en opération après 350 ans d'existence.

14. État d'Amérique du Sud, le Suriname est bordé au nord par l'océan Atlantique à l'est par la Guyane au sud par le Brésil et à l'ouest par le Guyana Guyane.

15. William Kidd, ou Capitaine Kidd est un personnage légendaire de l'histoire de la flibuste qui est né en 1645 à Greenock (Écosse) et mort pendu le 23 mai 1701 à Londres.

16. Robert Cullifod (c. 1666 -?) est un pirate anglais de Cornouailles (Angleterre). Il est principalement connu pour avoir été en relation avec le capitaine William Kidd.

17. CyberAcadie, *Une collection de papiers Villebon a été publiée et traduite dans Webster, Acadia*.

18. *Acadia at the End of the Seventeenth Century: Letters, Journals and Memoirs of Joseph Robineau de Villebon, Commandant in Acadia, 1690-1700, and Other Contemporary Documents*, p. 9.

19. Pierre-François-Xavier deCharlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, volume 2, p. 72.

20. Extrait d'une lettre de Nicolas Lion, armateur à la Rochelle écrite le 23 novembre 1690 au sujet de la perte de *Sainte-Vierge* et de *l'Espérance* : « ... Le Sainte-Vierge a été pris au commencement de juillet sur le banc des Orphelins avec 45 000 morues. Elle auroit rapporté 70 000. J'apprends aussy la mort de mon capitaine, j'ensuis fâché estant un si brave homme. Avec ce navire j'aurois gagné 50 000 livres. Dieu ne l'a pas permis. Les autres corsaires qui ont enlevé les quatres navires basques et mon navire *l'Espérance* avaient bannièreangloise. Ce sont forbans ».

Honguedo, p. 165.

21. Déposition faite le 16 septembre 1690 à New York de marins français : Jean Bonhomme, Elie Thomas et François Bertrand concernant la capture de leur navire *l'Union* de la compagnie d'Acadie. Jean Bonhomme, Élie Thomas, pilote et François Bertrand du navire *l'Union*, capitaine Élie Grousseau sont prisonnier à la fin juin sur la rivière Saint-Jean. Le navire est présentement au port de New York avec sa cargaison à l'exception de la marchandise déchargée dans deux ketchs et un brigantin. Jean Bonhomme et Francis de Bartram sont amené prisonnier à bord du même bateau et Élie Toma est arrivé avant, ayant servi de pilote sur un autre navire qui est retourné avec des marchandises vers New York.

Peter R. Christoph, *The Leisler papers, 1689-1691: files of the Provincial Secretary of New-York*.

22. Richard Zacks, *The Pirate Hunter, The thru story of Captain Kidd*, p. 76.

23. Ordonnance datée du 18 août 1708 qui permet au sieur Barbel de faire vendre les seigneuries de l'île Percée, de Madaouaska, de la Rivière-du-Loup et du Port-Joly ou Rivière-des-Trois-Saumons conjointement avec les biens situés dans l'étendue de la juridiction de la prévôté de Québec.

Fonds des Ordonnances des intendants de la Nouvelle-France

24. Nicolas Pinaud (Pinolt, Pineau, Pinault), marchand, entrepreneur en pêche, seigneur, marguillier, un des directeurs de la Compagnie de la Colonie, né dans la paroisse de Saint-Michel de Carcassonne aux environs de 1665, et inhumé à Québec en août 1722. Il se marie en 1693 avec la veuve de Pierre Allemand (1662-1691).